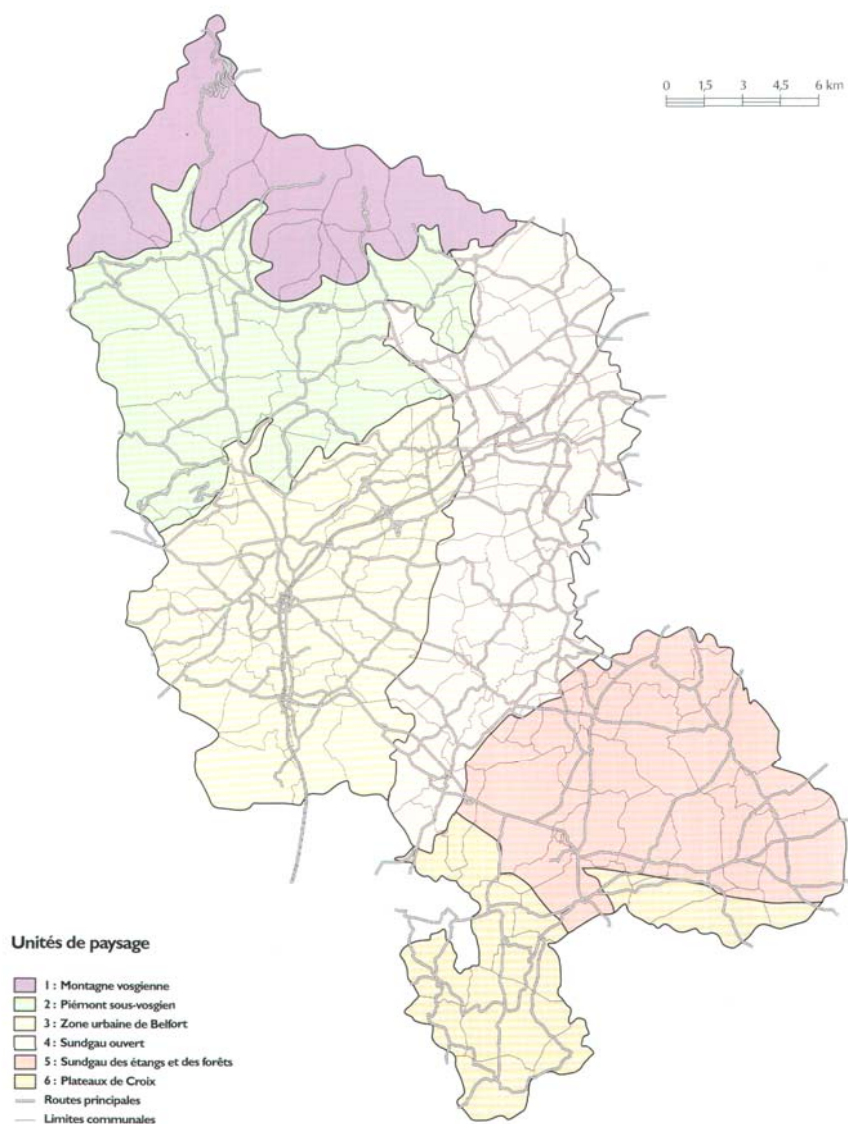


PRINCIPE ET METHODE DE RECONNAISSANCE DES UNITES ET SOUS-UNITES DE PAYSAGE



Chacune des cartes qui viennent d'être présentées met en évidence un aspect tantôt analytique, tantôt synthétique de la réalité paysagère. Pour aller au bout de l'objectif fixé, il reste à reconsidérer l'ensemble de cette information pour en faire ressortir des unités de paysage en fonction de deux ordres de cohérence :

- une cohérence géographique : une unité doit concerner une portion d'espace bien circonscrite et donc éviter de s'appliquer à des aires disjointes ou du moins très morcelées,
- une cohérence de contenu : une unité doit avoir une identité forte dont les traits repérables permettent de la distinguer de ses voisines.

Cette opération n'est pas simple car les deux ordres de cohérence qu'il convient de respecter imposent des contraintes qui ne relèvent pas de la même logique et qui entrent souvent en contradiction. En effet, la contrainte géographique amène nécessairement à inclure dans les mêmes limites des associations de formes paysagères variées en s'affranchissant de distorsions qui, localement, peuvent être sensibles. D'un autre côté, la contrainte de contenu amène à faire passer une limite dès que des différences significatives (au sens statistique ici) apparaissent dans le paysage.

Les cartes typologiques que nous avons réalisées relèvent de cette dernière approche qui peut être aisément automatisée mais qui aboutit à décomposer le paysage selon la multitude de ses expressions locales. En revanche, la recombinaison en unités géographiquement cohérentes n'est pas encore vraiment opérationnelle, en l'état actuel, par les méthodes automatiques. La recherche géographique commence tout juste à aborder ces questions à l'aide de processus informatiques faisant appel à l'intelligence artificielle et aux réseaux neuronaux. C'est pourquoi, le travail de segmentation de l'espace, même s'il est largement préparé par les traitements statistiques et la cartographie assistée par ordinateur, reste empirique dans sa phase ultime de fixation des limites précises.

Le traitement par analyse multicritère que nous avons opéré à l'échelle de la région a fait ressortir le rôle structurant de l'altitude, des modes d'occupation du sol et du modelé topographique. De plus, la carte typologique qui résulte de l'analyse, met clairement en évidence les grands ensembles paysagers par delà la variété des combinaisons locales. Ensuite, le dosage entre les types d'occupation du sol permet d'établir des nuances à l'intérieur de ces grands ensembles.

Quant aux tracés précis des différentes limites, ils sont le plus souvent guidés par les lignes de force remarquables que constituent les crêtes ou fonds de vallées. Le retour aux cartes élémentaires (pente, exposition, rayonnement, image satellitaire, occupation du sol) a parfois été utile pour arbitrer des choix de limites. Il a surtout été requis pour faire état des caractéristiques propres aux unités. Dans ce travail de décryptage de l'information, nous avons mis à profit des indicateurs statistiques qui explicitent les liaisons entre types et termes de description élémentaires.

Outre ces éléments d'analyse objective, l'interprétation n'a pas laissé pour compte ce que nous savons par ailleurs des paysages et de leur évolution au cours des temps géologiques et historiques. Bien au contraire, ces connaissances viennent éclairer et donner sens aux formes et aux structures que les méthodes de traitement numérique ont mise en évidence.

Le plus souvent, les unités paysagères qui résultent de l'exercice, retrouvent des contours que les traditions disciplinaires, géographique ou autres, ont déjà consacrés. Cette convergence de résultat est un gage de validité.

Pour en venir à la définition des sous-unités, les mêmes bases de travail sont requises en y adjoignant les cartes de paysage visible. Ces dernières fournissent souvent les termes de discrimination majeurs. La définition de limite des sous-unités est également plus délicate car les lignes de rupture forte sont souvent absentes, en terrain plat surtout. Dans ce cas, les lisières forestières permettent d'ajuster la ligne de discontinuité recherchée.

Ainsi, 6 unités paysagères spatialement cohérentes ont été retenues :

- La montagne vosgienne s'individualise par des faciès paysagers combinant des reliefs très contrastés et des types d'occupation du sol inégalement répartis : la forêt recouvre l'essentiel de la topographie laissant les parties hautes en pelouse et les fonds de vallée en prairie.

- Le piémont sous-vosgien, fortement humanisé, garde toutefois une part importante de nature qui associe forêts et étangs dans un relief adouci à l'ouest, animé à l'est.

- La zone urbaine de Belfort, contrainte vers le nord par les rides du Salbert et de la Forêt de Roppe, s'étire au sud selon l'axe naturel de la Savoureuse. Vers l'ouest, où prend place un plateau appartenant déjà au système jurassien, la transition avec l'espace rural alentour est rapide. Vers l'est, au contraire, passée une première ceinture forestière, la ville se dilue dans une campagne encore fortement peuplée.

- Le Sundgau ouvert et sa large plaine cultivée ponctuée de villages s'étend à l'Est du département jusqu'à l'Alsace.

- Plus au sud, la terrasse qui arme la topographie est reprise par un réseau de vallons où s'installent de nombreux étangs, formant l'unité du Sundgau des étangs et des forêts.

- Enfin aux limites sud du département, la couverture forestière qui enveloppe la totalité des premiers contreforts du Jura, se desserre à mesure que l'on monte vers le Plateau de Croix où les finages villageois sont bien mis en valeur par l'agriculture.